

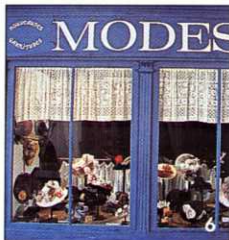
Les Etangs des Moines



Randonnée Pédestre
Circuit 4 km
Durée environ 1 h
Carte IGN 2808 OUEST

A l'extrémité sud du département, en Avesnois, vous allez découvrir que le travail de l'homme peut produire des chefs-d'oeuvre. **La Forêt Domaniale de Fourmies**, une superbe "chênaie-charmaie", résulte du besoin qu'éprouvèrent les Nerviens (Celts) à utiliser les bois pour former des haies défensives. Un écrin vert idéal pour **les 3 Etangs des Moines** !

Creusés en 1694, à l'initiative des moines de l'Abbaye de **Liessies** afin de créer une réserve d'eau pour les moulins à céréales des Fourmisiens, ils constituent un admirable lieu de détente où l'on peut s'oxygéner à loisir. Forêt aménagée pour la promenade et le pique-nique, parcours de santé, pêche, baignade, canoë-kayak, hôtel, restaurant, camping s'offrent à votre distraction. Bienvenue aux curieux qui aiment apprendre en cheminant. Ils découvriront l'étrange rencontre de la beauté des paysages et du travail acharné des femmes et des hommes de l'Avesnois dans les expositions vivantes de l'Ecomusée. Citons le musée du Textile et de la Vie Sociale de



Fourmies où fonctionne une chaîne complète de machines anciennes, la "Maison du bocage" à **Sains-du-Nord**, les sentiers d'observation de **Wignehies**, l'atelier musée du verre à **Trélon**, le moulin des Bois jolis à **Felleries**, le moulin à eau de **Sars-Poteries**, le conservatoire du patrimoine religieux à **Liessies**, la Maison de la Fagne (marais) à **Waller-Trélon**. Tout évoque la vie du "Pays de la fagne, du bocage et de l'usine". Ici la nature et l'homme vivent en harmonie.

Renseignements :

Ecomusée de Fourmies : Place Maria Blondeau (27.60.66.11).
Office de Tourisme de Fourmies, Chalet Place Verte (27.60.40.97).
Pêche (27.60.34.09). Sur place, renseignements sur les lieux de séjour, les nombreux gîtes ruraux de la région, etc...

Renseignements complémentaires

au
CONSEIL GENERAL DU NORD :
- Direction de l'Environnement, Hôtel des Services
59047 LILLE Cedex - (20.63.57.45).
- Comité Départemental du Tourisme
15/17, rue du Nouveau Siècle
59027 LILLE Cedex - (27.57.00.61).

Conseil Général du Nord
C'est Notre Nature !

Par nature, le Conseil Général du Nord crée des circuits de randonnée pour chacun d'entre nous et protège les espaces naturels sensibles. Mais sa nature le porte à se préoccuper plus encore, et pour l'avenir, de notre cadre de vie, en association avec toutes les institutions concernées, qu'elles soient touristiques, techniques, ou agricoles... C'est grâce à cette concertation menée par le Conseil Général que les efforts de chacun permettent de mieux préserver notre environnement.
Nous sommes tous concernés. Parce que C'est Notre Nature !

Les Etangs des Moines

Ce circuit est facile puisqu'il ne fait que 4 km réalisables en 1 heure environ. Il peut être prolongé jusqu'à 5,6 km.

On vous emmène en balade à la découverte des 3 Etangs des Moines, en bordure de la Forêt Domaniale de Fourmies, à l'orée d'une superbe «chênaie-charmaie» où le chêne pédonculé domine à 70 %.

Pour commencer ce circuit, il suffit de vous rendre sur le parking des étangs, situé entre

le 3ème Etang des Moines et l'Etang de la Petite Chapelle (qui laisse entrevoir l'hôpital St Charles et le faubourg de Trieux).

i 1
Départ pour 4 ou 5,6 km.

1 Empruntez le sentier à droite du 3ème étang (du côté opposé à l'auberge) et longez-le jusqu'au 2ème étang.

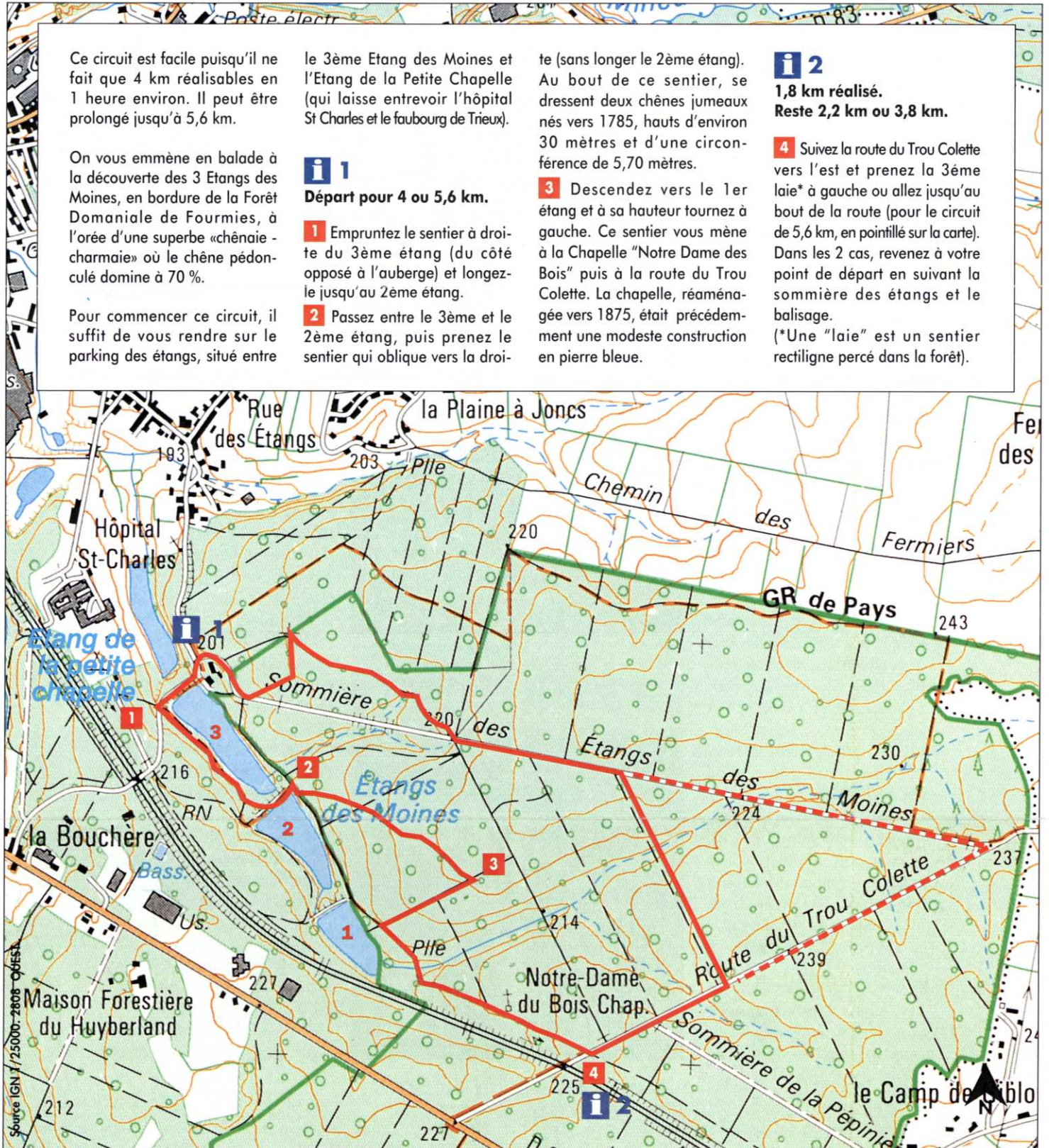
2 Passez entre le 3ème et le 2ème étang, puis prenez le sentier qui oblique vers la droi-

te (sans longer le 2ème étang). Au bout de ce sentier, se dressent deux chênes jumeaux nés vers 1785, hauts d'environ 30 mètres et d'une circonférence de 5,70 mètres.

3 Descendez vers le 1er étang et à sa hauteur tournez à gauche. Ce sentier vous mène à la Chapelle "Notre Dame des Bois" puis à la route du Trou Colette. La chapelle, réaménagée vers 1875, était précédemment une modeste construction en pierre bleue.

i 2
1,8 km réalisé.
Reste 2,2 km ou 3,8 km.

4 Suivez la route du Trou Colette vers l'est et prenez la 3ème laie* à gauche ou allez jusqu'au bout de la route (pour le circuit de 5,6 km, en pointillé sur la carte). Dans les 2 cas, revenez à votre point de départ en suivant la sommière des étangs et le balisage.
(*Une "laie" est un sentier rectiligne percé dans la forêt).



Echelle : 0 150m 300m

i signale les panneaux d'information.
Document réalisé avec le concours de l'Office de Tourisme de Fourmies, de l'Office National des Forêts et de l'AD RANDO.



Balisage : jaune

- Continuité du sentier
- Changement de direction
- Mauvaise direction

Les Etangs des Moines
4 km, 1 h

Extrait de la carte IGN 2808 Ouest - Autorisation IGN : 60.30.41. Copyright 94.